

Rapport annuel

au 30 juin 2014

LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL

Part «A»

Part «R»

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DE GESTION

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Informations réglementaires concernant l'OPC

Durant l'été 2014, la mise à jour du prospectus de votre FCP sera effectuée afin (i) de tenir compte des évolutions réglementaires liées à la Directive AIFM et (ii) de préciser l'élément comptable suivant : la possibilité d'utiliser le report sur les sommes distribuables, sans modification des modalités d'affectation des parts concernées.

Commentaire de gestion

Environnement

En Europe et aux États-Unis, le début de la période sous revue aura été marqué par les différentes actions des banques centrales, avec des incidences plus ou moins fortes sur les marchés émergents et sur les marchés des pays développés. Nous retiendrons du troisième trimestre 2013 que la valse de la fin du QE aura duré bien plus longtemps que prévu, la Fed ayant finalement décidé de ne pas opérer un retrait progressif de sa politique accommodante dès le mois de septembre 2013. En plus de l'incertitude grandissante sur le calendrier de fin du QE, nous avons assisté au retrait de Lawrence Summers de la course à la tête de la Fed, laissant une place importante à la candidature de Janet Yellen, considérée comme 'accommodante'. Au quatrième trimestre 2013, après avoir surpris les marchés en septembre en ne modifiant pas sa politique accommodante, la Fed a finalement décidé de commencer le ralentissement des rachats d'actifs dès le 1^{er} janvier 2014. De son côté, la BCE et son président Mario Draghi ne furent pas en reste, avec l'annonce surprise, en novembre 2013, d'une baisse de taux afin de contenir l'inflation et de faire baisser l'euro. Au début de l'année 2014, lors du premier comité de politique monétaire sous la direction de Janet Yellen, la Fed s'est montrée plus offensive qu'attendu, annonçant une hausse de taux pour 2015. Au premier trimestre 2014, les marchés actions ont évolué sans tendance forte. Du côté de la BCE, après avoir tenu en haleine les investisseurs durant les premiers mois de l'année 2014, Mario Draghi, lors de la réunion très attendue de juin, a aligné ses actes sur les propos tenus depuis près de deux ans et qui ont contribué à sauver la zone euro. Parmi les mesures de la BCE, notons la baisse des principaux taux d'intérêt, et, chose inédite, les taux de dépôts fixés à un niveau négatif. Ces annonces ont été accueillies favorablement par les marchés, et ont eu pour effet de faire baisser l'euro et de diminuer un peu plus la volatilité observée sur les marchés financiers. Aux États-Unis, la Fed a annoncé la poursuite de son processus de diminution de rachats d'actifs, tout en maintenant une politique accommodante. Suite aux discours de la BCE et de la Fed, les marchés actions ont évolué à des niveaux record, malgré une crise persistante en Irak et une forte révision de la croissance du PIB américain au premier trimestre 2013.

Au Japon, Haruhiko Kuroda, le nouveau gouverneur de la Banque du Japon, a annoncé une refonte de la politique de l'institution et le doublement du rythme de rachat mensuel d'obligations, avec pour objectif d'atteindre une inflation de 2 % en 2015. Si les performances boursières des indices d'actions japonaises, en devise locale, étaient très élevées en 2013, le début de l'année 2014 a démarré sur une note négative. La BoJ a confirmé le statu quo de sa politique monétaire, faisant état d'une reprise modérée de l'économie. Les principales publications macroéconomiques du début d'année furent décevantes. Au premier trimestre 2014, le pays a bénéficié d'un coup d'accélérateur sur la période précédant la mise en place de la hausse de la TVA. Cette période a également été marquée par le nouveau plan de réformes structurelles présenté par Shinzo Abe dans le cadre de 'la troisième flèche des abenomics' mais dont l'impact fut limité sur les marchés. Au second trimestre 2014, le marché actions a bénéficié de l'annonce du fonds de pension des fonctionnaires d'augmenter significativement ses investissements en actions nippones, de la mise en place d'un plan d'épargne en actions défiscalisé et également d'une prochaine baisse du taux d'imposition des sociétés.

Au sein de la sphère des pays émergents, les éléments relatifs au ralentissement du rachat d'actifs par la Fed ont provoqué des situations de crise dispersées, plus ou moins fortes selon les pays et les zones géographiques. Un des éléments le plus visible fut les flux sortants de ces marchés, aussi bien actions que taux, au cours de l'année 2013. Les pays les plus touchés furent l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie et la Turquie, avec pour symptômes communs des déséquilibres de balances courantes, des déficits budgétaires et un niveau d'inflation préoccupant. Si les investisseurs avaient largement quitté la classe d'actifs en 2013, les deux premiers trimestres de l'année 2014 furent marqués par un ralentissement des rachats, laissant parfois même la place à un retour des flux positifs sur des niveaux de valorisation historiquement bas, et malgré les événements géopolitiques en Ukraine et en Russie. En Inde, le marché a fait bonne figure, surfant sur le changement de majorité politique et profitant de bons indicateurs économiques. Enfin, la Chine fut l'objet d'une attention particulière et les investisseurs furent particulièrement sensibles aux réformes annoncées par le gouvernement Chinois suite au plénum du parti communiste.

Gestion du portefeuille

LBPAM Multi Actions Potentiel est un fonds de multigestion. Son portefeuille est investi en OPC des secteurs ou des zones géographiques présentant un potentiel de croissance important.

L'allocation du portefeuille dédiée aux fonds investis dans des entreprises de pays ou zones géographiques en forte croissance (notamment les pays émergents) et aux fonds investis dans des entreprises dont l'activité intervient dans le secteur du luxe ou exploite une marque reconnue a été réduite au cours de l'exercice sous revue.

Par contre, l'allocation du portefeuille dédiée aux fonds investis dans des entreprises à fortes perspectives de croissance et dont l'activité développe de nouvelles technologies ou des processus innovants a été augmentée de manière significative au cours de la même période. Cela s'est traduit notamment par des positions sur les thèmes de l'eau, des infrastructures et des ressources naturelles. Nous avons ainsi investi dans les fonds 'BNP PARIBAS AQUA', 'LYXOR ETF WRL WATER', 'MS INV F GLOBAL INFRASTRUCTURE' et 'T. ROWE PRICE GL NATURAL RESSOURCES'.

Au 30 juin 2014, le portefeuille était constitué de 25 OPC, et les 10 premières lignes du portefeuille représentaient près de 61 % de l'actif net.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. La somme de l'exposition issue de l'investissement de titres en direct et de l'engagement est limitée à 100 % de l'actif net du FCP.

Une référence aux performances de l'OPC est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting ») :

www.labanquepostale-am.fr ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

Politique d'exercice des droits de vote

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : www.labanquepostale-am.fr.

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	45 890 521,13	38 023 258,02
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négo­ciables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	45 890 521,13	38 023 258,02
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	43 663 539,86	35 446 963,98
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	2 226 981,27	2 576 294,04
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 801 556,92	98 862,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 801 556,92	98 862,92
Comptes financiers	28 275,38	39 018,28
Liquidités	28 275,38	39 018,28
Total de l'actif	47 720 353,43	38 161 139,22

BILAN PASSIF AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Capitaux propres		
Capital	42 911 400,66	31 762 409,12
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	3 277 829,88	4 773 795,80
Résultat de l'exercice (a, b)	-342 224,54	-254 595,94
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	45 847 006,00	36 281 608,98
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 873 347,43	1 879 530,24
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 873 347,43	1 879 530,24
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	47 720 353,43	38 161 139,22

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	279,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	466,97
Produits sur titres de créances	0,00	1 011,15
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	25 404,55	31 915,96
Total (1)	25 404,55	33 673,38
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	608,02	391,87
Autres charges financières	600,00	0,00
Total (2)	1 208,02	391,87
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	24 196,53	33 281,51
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	351 549,79	265 882,88
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-327 353,26	-232 601,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-14 871,28	-21 994,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	-342 224,54	-254 595,94

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Le plan comptable des OPC a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

Les données des exercices précédents n'ont pas fait l'objet de retraitement.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé hors Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
3. Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
4. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à leur dernière valeur estimée.
5. À l'exception des Bons du Trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.
6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
 - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du premier cours pratiqué le jour de l'évaluation.
 - b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
 - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.
8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
 - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
 - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.
 - d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.
9. Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan

L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
11. La commission de souscription est non acquise au FCP ; elle revient à la société de gestion et au commercialisateur.
12. Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à :
- Pour la part A (ou part D1): 1,50 % TTC
 - Pour la part R (ou part D2): 1,50 % TTC
- Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.
13. Le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et de rétrocessions) est de :
- Pour la part A: 1,14 % TTC sur l'actif moyen annuel du 01-07-12 au 31-12-12.
À partir du 02-01-13 le taux des frais de gestion est de 1,35 % TTC. Sur la période (juin 2013 – juin 2014), le taux de frais de gestion est inchangé.
 - Pour la part R: 1,14 % TTC sur l'actif moyen annuel du 01-07-12 au 31-12-12.
À partir du 02-01-13 le taux des frais de gestion est de 1,35 % TTC. Sur la période (juin 2013 – juin 2014), le taux de frais de gestion est inchangé.
14. Les rétrocessions de frais de gestion pour les fonds internes sont calculées quotidiennement sur la base des valeurs boursières de chaque fonds cible pour les OPC de LBPAM.
15. Le détail des provisions des rétrocessions de frais de gestion des fonds externes gérés par fund channel est récapitulé ci-dessous pour les années 2013 et 2014.

Code ISIN	Libellé valeur	retrocession
FR0010392951	LBPAM TRESORERIE M	129,74
FR0011133453	LBPAM AC EU FOC EM E	1989,86
FR0000027146	SSGA EMERGING ASIA ALPHA EQUITY FUND I - P EUR - C	18874,84
FR0000292278	MAGELLAN - C	1 776,24
FR0000988503	SGAM INVEST SECTEUR LUXE	3 614,89
FR0000994451	BEST BUSINESS MODELS - A - C	544,96
FR0010149302	CARMIGNAC EMERGENTS - A EUR - C	1599,78
FR0010668145	BNP PARIBAS AQUA - P - C	2769,31
FR0010836163	CPR SILVER AGE - P	2946,79
IE00B19Z4B17	LEGG MASON GLOBAL FUNDS ROYCE US SMALL CAP OPPORTUNITY FUND - A USD - C	7301,29
LU0035765741	VONTOBEL FUND US VALUE EQUITY - B - C	8341,9
LU0050427557	FIDELITY FUNDS LATIN AMERICA FUND - A USD - D	823,34
LU0061175625	FIDELITY FUNDS EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND - A EUR - D	8083,75
LU0069152568	UBS (LUX) EQUITY FUND BIOTECH (USD) - B - C	12076,84
LU0070992663	HENDERSON HORIZON FUND GLOBAL TECHNOLOGY FUND - A2 - C	5767,73
LU0073229840	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND - A - C	1205,1
LU0099574567	FIDELITY FUNDS GLOBAL TECHNOLOGY FUND - A EUR - D	15895,07
LU0099575291	FIDELITY FUNDS GLOBAL TELECOMMUNICATIONS FUND - A EUR - D	1434,36
LU0106817157	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EMERGING EUROPE - A - C	381,79
LU0119620416	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS GLOBAL BRANDS FUND - A - C	32320,35
LU0138259048	VONTOBEL FUND GLOBAL NEW POWER - B - C	855,40
LU0138821268	HENDERSON HORIZON FUND PAN EUROPEAN EQUITY FUND - A2 - C	6365,28
LU0161986921	LO FUNDS GOLDEN AGE - P - C	587,76
LU0171289068	BLACKROCK GLOBAL FUNDS JAPAN SMALL & MIDCAP OPPORTUNITIES FUND - A2 EUR - C	1849,69
LU0171298648	BLACKROCK GLOBAL FUNDS US SMALL & MIDCAP OPPORTUNITIES FUND - A2 EUR - C	4170,96
LU0174119429	T. ROWE PRICE FUNDS US LARGE CAP GROWTH EQUITY FUND - A - C	12611,55
LU0210529656	JP MORGAN FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FUND - A USD - C	13900,64
LU0217139020	PICTET PREMIUM BRANDS - P EUR - C	27819,88
LU0256846139	PICTET SECURITY - P USD - C	2008,53
LU0272423673	T. ROWE PRICE FUNDS GLOBAL NATURAL RESOURCES EQUITY FUND - A - C	249,79
LU0283960077	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS EMERGING MARKETS DOMESTIC DEBT FUND - A USD - C	3694,97
LU0329429384	JULIUS BAER MULTISTOCK LUXURY BRANDS FUND - A - D	4282,05
LU0384381660	MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND - A - C	1491,71
LU0406715523	MFS MERIDIAN FUNDS LATIN AMERICAN EQUITY FUND - I1 EUR - C	25,22
LU0487500448	UNI-GLOBAL EQUITIES EMERGING MARKETS - SA USD - C	678,56
LU0512127548	JP MORGAN FUNDS EMERGING MARKETS CORPORATE BOND FUND - A USD - C	1850,72
total		210320,64

- 16. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.
- 17. Les comptes annuels sont établis sur la base du dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de juin.
- 18. Conformément au règlement, le résultat de l'exercice est capitalisé et/ou distribué. Le FCP pourra procéder à la distribution d'acomptes.
- 19. Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « A » et « R »
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou distribution ; possibilité de distribuer des acomptes
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Distribution (totale ou partielle) ou Report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion (à compter du 1 ^{er} janvier 2013)

- 20. L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC, défini par le comité de réglementation du 2 octobre 2003 règlement N°2003-02 modifié.

2. Évolution de l'actif net au 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Actif net en début d'exercice	36 281 608,98	28 807 886,75
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 447 931,53	6 498 357,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 224 904,37	-430 396,20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 707 809,97	4 664 710,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 106 869,10	-846 532,16
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-184,18	0,00
Frais de transactions	-1 315,96	-1 681,58
Différences de change	-597 722,41	-597 285,44
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 668 004,80	-1 581 427,89
Différence d'estimation exercice N	3 059 751,28	391 746,48
Différence d'estimation exercice N-1	-391 746,48	-1 973 174,37
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-327 353,26	-232 601,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	578,68
Actif net en fin d'exercice	45 847 006,00	36 281 608,98

* Indemnisation compte erreur mail du 02 octobre 2012

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 275,38	0,06
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	28 275,38	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY				Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	22 194 342,37	48,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	27 538,67	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,26	0,00	298,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/06/2014
Créances	
Ventes à règlement différé	1 734 022,29
Souscriptions à recevoir	8 926,80
Rétrocession de frais de gestion	58 073,37
Autres créances	534,46
Total des créances	1 801 556,92
Dettes	
Achats à règlement différé	1 822 734,70
Frais de gestion	50 612,73
Total des dettes	1 873 347,43

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL A		
Parts souscrites durant l'exercice	12 956,00011	1 817 796,83
Parts rachetées durant l'exercice	-3 496,00010	-505 646,45
Solde net des souscriptions/rachats	9 460,00001	1 312 150,38
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL R		
Parts souscrites durant l'exercice	25 766,43350	3 630 134,70
Parts rachetées durant l'exercice	-5 047,86262	-719 257,92
Solde net des souscriptions/rachats	20 718,57088	2 910 876,78

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL A	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL R	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/06/2014
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	354 095,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	132 423,11
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	207 776,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables	-1,81
Rétrocessions des frais de gestion	77 897,53

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/06/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			100 124,90
	FR0010392951	LBPAM TRESORERIE 5DEC FCP	100 124,90
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2014	28/06/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-342 224,54	-254 595,94
Total	-342 224,54	-254 595,94
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-210 101,38	-164 930,34
Total	-210 101,38	-164 930,34
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-132 123,16	-89 665,60
Total	-132 123,16	-89 665,60

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2014	28/06/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 277 829,88	4 773 795,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 277 829,88	4 773 795,80
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 012 356,65	3 086 610,66
Total	2 012 356,65	3 086 610,66
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 265 473,23	1 687 185,14
Total	1 265 473,23	1 687 185,14

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2010	30/06/2011	29/06/2012	28/06/2013	30/06/2014
Actif net Global en EUR	15 792 228,42	22 035 647,68	28 807 886,75	36 281 608,98	45 847 006,00
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL A					
Actif net en EUR	14 057 162,76	16 877 754,97	20 295 916,90	23 458 400,87	28 146 834,03
Nombre de titres	125 468,00000	140 833,00000	163 813,00000	179 655,34577	189 115,34578
Valeur liquidative unitaire en EUR	112,03	119,84	123,89	130,57	148,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	17,18	10,64
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,51	-0,78	-0,70	-0,91	-1,11
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL R					
Actif net en EUR	1 735 065,66	5 157 892,71	8 511 969,85	12 823 208,11	17 700 171,97
Nombre de titres	15 486,52528	43 038,93716	68 702,08773	98 202,47573	118 921,04661
Valeur liquidative unitaire en EUR	112,03	119,84	123,89	130,57	148,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	17,18	10,64
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,51	-0,78	-0,70	-0,91	-1,11

3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPC français à vocation générale				
FRANCE				
BNP PARIBAS AQUA-P	EUR	9 506	2 239 613,60	4,88
CE - A EUR ACC	EUR	1 217	899 655,08	1,96
CPR SILVER PART P 3DEC FCP	EUR	529	913 514,23	1,99
LBPAM TRESORERIE 5DEC FCP	EUR	10	100 124,90	0,22
LYXOR ETF WORLD WATER A FCP	EUR	122 271	3 183 936,84	6,95
MAGELLAN	EUR	51 817	929 078,81	2,03
TOTAL FRANCE			8 265 923,46	18,03
LUXEMBOURG				
MANDARINE UNIQ. MID SML INST.C.4DEC	EUR	281	2 709 798,21	5,91
TOTAL LUXEMBOURG			2 709 798,21	5,91
TOTAL OPC français à vocation générale			10 975 721,67	23,94
Autres OPC non cotés				
LUXEMBOURG				
LO FUNDS GOLDEN AGE -P- CAP EUR	EUR	167 334	2 226 981,27	4,86
TOTAL LUXEMBOURG			2 226 981,27	4,86
TOTAL Autres OPC non cotés			2 226 981,27	4,86
OPC européens coordonnés et assimilables				
IRLANDE				
LAZARD GLOBAL ACT FD	USD	21 592,297	2 050 262,75	4,47
LEGG MASON ROYCE US SMALL CAP A USD	USD	17 069	1 884 613,56	4,11
TOTAL IRLANDE			3 934 876,31	8,58
LUXEMBOURG				
FIDELITY TECHNOLOGY FUND	EUR	187 997	1 812 291,08	3,95
FIDELITY TELECOM FUND	EUR	94 766	888 146,95	1,94
FRANKLIN BIOTECHNOLOGY	USD	52 724	1 455 333,72	3,17
FTIF FR.TEC.FD I C	EUR	105 413	1 392 505,73	3,04
HENDER.HORIZ.PAN EUR.EQ.C.2DEC	EUR	18 509	431 259,70	0,94
HENDERSON GL. TECHNOLOGY C. 2DEC	USD	38 753	1 365 633,25	2,98
JPM FDS EMERGING MARKETS EQUITY A C. 3DEC	USD	93 321	1 573 570,53	3,43
MFS US CONCENTRATED GROWTH CL.I1 USD C.	USD	6 643	905 496,64	1,98
MORGAN ST-GLOBAL INFRAST-A\$	USD	91 625	3 479 039,76	7,59
NORDEA 1 EMERG STARS EQ-BI\$	USD	11 166	913 931,13	1,99
PICTET FDS SECURITY P CAPIT	USD	22 249	2 747 323,07	5,99
PICTET PREMIUM BRANDS CL.P C.	EUR	21 932	2 750 711,44	6,00
T. ROWE PRICE-GLB NAT RES-A	USD	454 767	3 263 081,42	7,12
T.ROWE US LARGE C	USD	80 841	1 360 766,28	2,97
UBS EQUITY BIOTECH(USD) P ACC.	USD	3 628	1 195 290,26	2,61
VONTOBEL NEW POWER EUR CL.B C.3D	EUR	26 668	3 218 560,92	7,02
TOTAL LUXEMBOURG			28 752 941,88	62,72
TOTAL OPC européens coordonnés et assimilables			32 687 818,19	71,30
TOTAL Organismes de placement collectif			45 890 521,13	100,10
Créances			1 801 556,92	3,93
Dettes			-1 873 347,43	-4,09
Comptes financiers			28 275,38	0,06
Actif net			45 847 006,00	100,00
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL A	EUR	189 115,34578	148,83	
LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL R	EUR	118 921,04661	148,83	

**LBPAM MULTI ACTIONS
POTENTIEL**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération

75737 Paris Cedex 15

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2014

LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement LBPAM MULTI ACTIONS POTENTIEL établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 15 octobre 2014

Le Commissaire aux Comptes

Scacchi & Associés



Olivier GALIENNE